

OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES

Mars 2006
18^{ème} rapport annuel

L'ENDETTEMENT DES MENAGES
EN NOVEMBRE 2005

1^{ère} partie :
La photographie des ménages endettés

Pr Michel Mouillart
De l'Université Paris X Nanterre

OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES

36 rue Taitbout, 75009 Paris

tel 01.48.00.50.79 – fax 01.48.00.50.88

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT	7
II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT	15
III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIERES	19
CONCLUSION	37
ANNEXES	41
TABLE DES MATIÈRES	135

La photographie des ménages endettés que propose la dix huitième vague de l'enquête réalisée par la SOFRES pour l'Observatoire de l'Endettement des Ménages a été prise en novembre 2005.

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de ménages français :

- 8 002 panélistes ont ainsi été consultés, 5 356 ayant répondu dans les délais (le taux de sondage est donc de 1/2739) ;
- le taux de réponse reste élevé (66.9 %) surtout compte tenu du nombre de dossiers utiles obtenus : néanmoins, ce taux est faible en comparaison des résultats habituellement obtenus par le passé. Il n'a pas semblé cependant altéré la qualité des résultats présentés.

La taille de l'échantillon disponible autorise ainsi l'étude de sous populations spécifiques dès lors cependant que leur taille est suffisante (annexe 3). Mais il est bien évident que dans ce cas, la possibilité de croisement de critères multiples est très limitée.

La photographie que révèle l'Observatoire de l'Endettement des Ménages fait alors ressortir quatre conclusions principales :

- après le relèvement du taux de détention des crédits par les ménages constaté entre 1995 et 2001, une rupture avait été constatée en 2002 et s'était confirmée en 2003 : 49.7 % des ménages étaient endettés en 2003 contre 52.9 % deux ans plus tôt (51.8 % en 2000). Alors que le taux de diffusion des crédits immobiliers fléchissait depuis cinq années (même si une légère tendance à la remontée de ce taux semble s'être dessiner depuis deux ans), ce sont les mouvements du taux de détention des crédits de trésorerie qui ont décidé du profil du taux global de détention ;
- depuis 2004 en revanche, le taux global de détention s'est relevé pour s'établir à 52.6 % récemment. Alors que le taux de détention des crédits de trésorerie progresse à nouveau de façon sensible, la diffusion des crédits immobiliers s'est encore accrue : autant en raison d'une plus large détention des crédits pour l'accession à la propriété que du fait du relèvement de l'usage des crédits pour les travaux ou pour l'investissement immobilier ;
- parallèlement, la diffusion du découvert bancaire se stabilise à niveau élevé : 24.4 % des ménages y font appel en 2005 contre 22.8 % trois années auparavant (respectivement

35.4 % et 34.6 % si on se limite aux seuls ménages endettés). Cela illustre sans aucun doute la fragilisation d'une partie des ménages endettés sous l'effet de la dégradation de leur environnement : ils accumulent alors toutes les facilités de paiement pour faire face aux dépenses de la vie courante ;

- tout prête à croire que ces évolutions devraient se confirmer, à l'avenir. En 2005, en effet, 6.0 % des ménages déclaraient avoir l'intention d'obtenir un crédit immobilier dans les six mois contre 5.5 % il y a un an. Les proportions étaient respectivement de 4.8 % et de 4.6 % pour les crédits de trésorerie ;
- les ménages ont, cependant, le sentiment que leur situation financière s'est dégradée par le passé : ceci constitue une nouvelle expression de cette rupture observée dans leur comportement à l'égard de l'endettement puisque, entre 1996 et 2001, c'est l'amélioration qui prévalait ;
- ils sont encore néanmoins encore confiants sur leur budget, même si la proportion de ceux qui se déclarent à l'aise ou qui considèrent que leur budget est suffisant a commencé à se réduire dès 2003 ;
- il n'est pas trop surprenant, dans ces conditions, que l'appréciation portée par les ménages sur le poids de leurs charges de remboursement soit encore satisfaisante ; mais compte tenu des évolutions constatées auparavant, ce sentiment se dégrade lentement ;
- par exemple, les ménages de 65 ans et plus (et surtout les 70 ans et plus) ont à nouveau intensifié leur recours aux crédits de trésorerie et au découvert bancaire. Leur situation financière s'est en effet dégradée et, conséquence logique de cela, le poids ressenti des charges de remboursement s'est élevé. Ils estiment plus fréquemment que par le passé que les dettes sont nécessaires ;
- a contrario, les moins de 30 ans ont, pour la deuxième année consécutive, élevé leur recours à l'endettement immobilier (et principalement pour l'accession à la propriété). Si comme l'ensemble des ménages ils considèrent que leur situation financière s'est dégradée et si ils ressentent un alourdissement du poids de leurs charges de remboursement, le constat doit être nuancé : cela est en effet le cas pour ceux d'entre eux qui font appel aux crédits de trésorerie (et au découvert bancaire), mais le constat n'est pas partagé si ils ne font usage que de crédits immobiliers.

I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT

Depuis le milieu des années 90, le poids de l'immobilier a fléchi dans l'endettement global des ménages. C'est la détention des crédits de trésorerie qui est la plus répandue parmi les ménages (tableau 1) :

— 58.0 % des ménages endettés détiennent, au moins un crédit immobilier. Et plus précisément, 34.4 % des ménages endettés le sont au titre de l'immobilier seulement ; alors que 23.6% des ménages endettés détiennent au moins un crédit immobilier et des crédits de trésorerie. Cependant, que 42.0 % des ménages endettés ne le sont qu'à raison de crédits de trésorerie ;

— lorsque les ménages ne détiennent que de l'endettement immobilier, une part importante d'entre eux ne réalise qu'une opération à la fois : 86.0 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (29.6 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 63.1 % parce qu'ils accèdent (seulement) à la propriété, 9.9 % parce qu'il réalisent (seulement) des travaux d'amélioration et d'entretien et 13.0 % parce qu'ils réalisent (seulement) une autre opération immobilière (acquérir le terrain, financer le parking ou le garage, principalement ; financer un autre logement, en résidence secondaire ou en immobilier de rapport, aussi). Mais 14.0 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (4.8 % des ménages endettés) réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 0.5 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (0.2 % des ménages endettés) accumulent même toutes les possibilités d'endettement à ce titre (accéder à la propriété, réaliser des travaux et acquérir un autre logement ou un autre bien foncier ou immobilier) ;

— lorsque les ménages sont endettés au double titre de l'immobilier et de la trésorerie, c'est encore une part importante d'entre eux qui ne réalise qu'une opération immobilière à la fois : 84.3 % des ménages endettés à ce double titre (19.9 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 60.6 % parce qu'ils accèdent à la propriété, 12.3 % parce qu'ils réalisent des travaux d'amélioration et d'entretien et 11.4 % parce qu'ils réalisent une autre opération immobilière. Ainsi 15.7 % des ménages endettés à ce double titre réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 1.0% des ménages endettés à ce double titre (0.2 % des ménages endettés) accumulant même toutes les possibilités d'endettement.

Un examen de la fréquence d'utilisation du découvert bancaire (tableau 1) permet de vérifier qu'en général celle-ci est toujours beaucoup plus élevée pour ceux des ménages qui disposent de crédits de trésorerie :

Tableau 1 : La diffusion de l'endettement

En pourcentage

Novembre 2005

Univers concerné	Taux de détention	Poids parmi les endettés	Répartition selon le statut d'occupation du logement			Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire
			locataires hors HLM	locataires HLM	propriétaires et accédants	
Ensemble des ménages	100.0	—	27.1	13.1	59.8	24.4
dont :						
• endettés	52.6	100.0	22.0	11.9	66.1	35.4
• non endettés	47.4	—	32.8	14.5	52.7	12.1
dont :						
• crédit immobilier seulement	18.1	34.4	5.3	1.5	93.2	20.0
• crédit immobilier et autres crédits	12.4	23.6	8.6	0.3	91.1	44.7
• autres crédits seulement	22.1	42.0	43.1	26.9	30.0	42.8
dont ⁽¹⁾ :						
• résidence principale seulement	11.4	21.7	—	—	100.0	22.2
• travaux seulement	1.8	3.4	11.2	2.0	86.8	16.2
• autres biens seulement	2.4	4.5	27.5	9.5	63.0	16.5
• résidence principale et travaux	1.1	2.1	—	—	100.0	21.9
• résidence principale et autres biens	0.8	1.5	—	—	100.0	15.0
• résidence principale et autres crédits	7.5	14.3	—	—	100.0	45.9
• travaux et autres crédits	1.5	2.9	13.6	1.0	85.4	34.8
• autres biens et autres crédits	1.4	2.7	58.5	1.1	40.4	37.2
• résidence principale, travaux et autres crédits	1.3	2.6	—	—	100.0	59.6
• autres crédits seulement	22.1	42.0	43.1	26.9	30.0	42.8

(1) La décomposition n'est pas exhaustive. Les combinaisons les moins répandues étant renseignées sur des effectifs insuffisants pour être analysées.

— alors que 12.1 % des ménages non endettés utilisent le découvert bancaire, 20.0 % de ceux des ménages qui ne disposent que de crédits immobiliers sont dans cette situation : plus précisément, 16.2 % des ménages seulement endettés pour des travaux, 16.5 % des ménages seulement endettés pour les autres biens... ;

— mais lorsque les ménages disposent de crédits de trésorerie, la fréquence d'utilisation du découvert bancaire s'élève de manière très significative : 42.8 % des ménages qui ne détiennent que des autres crédits et 44.7 % de ceux qui détiennent des crédits immobiliers et des autres crédits utilisent le découvert bancaire ;

— d'ailleurs, lorsque les ménages accèdent à la propriété, réalisent des travaux et font appel à des autres crédits, ils sont 59.6 % à utiliser le découvert bancaire.

L'examen de la diffusion de l'endettement parmi les ménages et de ses formes éclaire alors bien les stratégies qui sont les leurs et les contraintes auxquelles ils se heurtent :

— suivant leur place dans le cycle de vie et/ou la nature de leurs préférences inter temporelles, les ménages vont éventuellement formuler des projets, projet immobilier à dimension patrimoniale ou projet de consommation à inscription dans un style de vie. L'usage des crédits se concevant alors, pour le ménage, dans le cadre d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs : sauf erreur(s) d'anticipation ou accident(s) de la vie, cet usage ne devrait pas conduire le ménage hors des limites du tolérable ou du supportable lorsqu'il s'agit d'apprécier le poids des charges de remboursement des emprunts contractés à cet effet ;

— certains ménages sont contraints cependant à l'usage des crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances du revenu courant. Ils ont alors, en outre, fréquemment recours au découvert bancaire. Ils ne contrôlent plus, dès lors, facilement ni le niveau de l'endettement ni le poids des charges qu'il entraîne. Tel sera le cas lorsqu'un accident bouleverse la bonne réalisation du projet (immobilier ou de consommation). Et, en général, lorsque l'insuffisance du budget familial est révélée.

La photographie des ménages endettés en 2005 (tableau 2 et annexe 4) illustre toujours bien cela, même si les profils d'endettement qui sont représentés ici ne sont pas d'une grande pureté.

Tableau 2 : La détention des crédits par les ménages

En pourcentage				Novembre 2005		
Univers concerné	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété	Découvert bancaire
Zone de résidence	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• communes rurales	23.1	17.9	20.8	61.8	31.6	27.3
• 2 à 20 000 habitants	15.6	13.5	24.1	53.2	20.9	21.9
• 20 à 100 000 habitants	16.3	8.1	24.7	49.1	18.9	23.3
• plus de 100 000 habitants	15.9	10.5	22.0	48.4	20.0	22.8
• agglomération parisienne	18.5	9.7	19.9	48.1	19.9	26.4
Nombre d'enfants au foyer	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• sans enfant	13.5	9.1	21.7	44.3	15.0	20.2
• un enfant	29.7	19.5	24.2	73.4	41.8	36.6
• deux enfants	35.1	24.6	21.3	81.0	51.8	37.0
• trois et quatre enfants	32.3	25.5	25.9	83.7	49.5	38.2
• cinq enfants et plus	24.8	51.6	23.6	100.0	100.0	100.0
PCS du chef de famille	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• agriculteur	42.0	9.8	9.6	61.4	34.3	20.0
• commerçant, artisan	26.4	16.8	22.4	65.6	29.1	36.3
• cadre, profession libérale	34.9	19.7	13.8	68.4	39.9	25.6
• profession intermédiaire	27.4	19.6	20.5	67.5	37.4	31.3
• employé	19.0	10.6	31.3	60.9	24.0	35.6
• ouvrier	19.9	20.1	32.2	72.2	35.1	37.6
• retraité	7.4	4.7	18.4	30.5	6.1	9.9
• autre inactif	7.0	3.3	16.4	26.7	7.5	24.9
Situation familiale	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• marié	22.8	17.0	19.6	59.4	29.4	22.1
• en concubinage	20.2	15.6	32.3	68.1	29.5	40.7
• célibataire	15.2	6.3	23.8	45.3	16.6	29.6
• divorcé (e)	11.7	7.3	28.6	47.6	15.6	25.2
• veuf (ve)	4.3	2.3	15.7	22.3	2.5	9.6
Age du chef de ménage	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• moins de 25 ans	5.0	5.6	20.8	31.4	8.9	39.9
• 25 à 34 ans	21.4	15.6	30.8	67.8	31.7	39.0
• 35 à 44 ans	31.4	21.7	19.1	72.2	46.2	33.7
• 45 à 54 ans	24.0	16.9	24.2	65.1	28.9	28.8
• 55 à 64 ans	16.4	9.3	22.3	48.0	12.9	15.8
• 65 ans et plus	4.5	3.0	17.1	24.6	3.2	8.6
Statut d'occupation	18.1	12.4	22.1	52.6	22.9	24.4
• propriétaire	28.2	18.9	11.1	58.2	38.2	18.7
• locataire HLM	2.1	0.2	45.3	47.6	—	33.0
• autre locataire	3.5	4.0	35.1	42.6	—	32.8

L'endettement est le plus largement répandu dans les communes rurales et sa diffusion est la plus faible dans l'agglomération parisienne. Lorsque le taux de détention d'au moins un crédit est le plus élevé (respectivement le plus faible), on vérifie alors que l'endettement immobilier, seul ou accompagné d'autres crédits, est plus fréquemment utilisé (respectivement moins fréquemment) : et cela, essentiellement sous l'effet de la diffusion de l'accession à la propriété, compte tenu bien évidemment du poids qui est le sien dans l'endettement immobilier des ménages (75.1 % des ménages qui détiennent au moins un crédit immobilier accèdent à la propriété).

Ainsi, une certaine forme d'opposition géographique entre les deux modèles d'endettement principaux s'observe :

— l'endettement immobilier des ménages "ruraux" qui financent l'achat ou l'entretien d'une résidence principale et qui s'accompagne d'autres crédits afin de financer l'équipement du logement ou du ménage (équipement de transport, lorsque la résidence principale est éloignée du centre-ville ou du lieu de travail...) ou pour pallier des insuffisances de trésorerie (dans ce cas le recours aux autres crédits est associé à celui du découvert bancaire) ;

— l'endettement à la consommation des ménages "urbains", bien souvent locataires, qui illustre un choix de mode de vie ou le poids des contraintes que fait peser l'insuffisance des revenus courants (le recours au découvert bancaire sera alors associé à cette situation).

Les conséquences globales du mouvement de désendettement des ménages sur les taux de détention qui a opéré jusqu'à la huitième vague (tableau 3) ont bien sûr été largement gommées depuis. Mais la modification des comportements à l'égard de l'endettement qui en avaient résultées avaient été sensibles et s'étaient exprimées par une modification des poids relatifs de l'endettement immobilier et des crédits de trésorerie :

— le taux de détention d'au moins un crédit s'était sensiblement réduit depuis le début des années quatre vingt-dix (51.6 % en novembre 1991 et 49.1 % en novembre 1995) ;

— sous l'effet, principalement, de la diminution du taux de détention des autres crédits seuls (30.6 % en novembre 1991 et 27.3 % en novembre 1995) ;

— alors même que la détention d'au moins un crédit immobilier seulement est demeurée stable, dans l'ensemble. Affichant même une progression sensible lorsqu'il s'agit de financer par endettement la réalisation d'autres opérations immobilières (de l'immobilier de rapport, essentiellement).

Tableau 3 : Les évolutions récentes de la diffusion de l'endettement

En pourcentage

Taux de détention	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002	Nov. 2003	Nov. 2004	Nov. 2005
Ensemble des ménages endettés	52.8	50.9	51.6	50.9	50.3	50.0	49.1	49.8	50.2	50.7	50.4	51.8	52.9	51.3	49.7	50.2	52.6
dont :																	
• crédit immobilier seulement	20.7	22.6	21.0	21.6	21.1	21.0	21.8	20.8	18.4	18.1	18.3	17.3	17.5	17.2	16.5	17.2	18.1
• crédit immobilier et autres crédits	12.9	11.1	11.5	11.2	11.4	11.1	10.1	11.0	11.4	11.2	10.7	11.3	11.6	12.0	12.0	11.9	12.4
• autres crédits seulement	19.2	17.2	19.1	18.1	17.8	17.9	17.2	18.0	20.4	21.4	21.4	23.2	23.8	22.1	21.2	21.1	22.1
dont :																	
• avec au moins un crédit immobilier	33.6	33.7	32.5	32.8	32.5	32.1	31.9	31.8	29.8	29.3	29.0	28.6	29.1	29.2	28.5	29.1	30.5
– acquisition résidence principale	24.3	24.4	24.3	24.2	24.5	24.1	24.2	23.5	23.3	22.7	22.2	22.6	22.3	22.4	21.8	22.4	22.9
– acquisition autre logement	6.5	6.7	5.8	6.1	7.1	6.8	6.7	7.3	4.1	4.0	4.2	4.3	4.0	3.9	3.9	4.2	4.8
– acquisition autre bien immobilier	1.4	1.4	1.2	1.4	1.8	1.6	1.1	1.6	1.0	1.1	1.2	1.0	0.9	1.0	1.2	1.2	1.3
– crédits travaux	7.1	7.4	6.6	6.7	6.5	6.4	6.7	7.0	5.5	6.0	5.6	5.0	5.5	5.9	5.6	5.3	6.6
• avec au moins un autre crédit	32.1	28.3	30.6	29.3	29.2	29.0	27.3	29.0	31.8	32.6	32.1	34.5	35.4	34.1	33.2	33.0	34.5

Le relèvement du taux de détention d'au moins un crédit qui s'amorce dès 1995 a alors provoqué un rééquilibrage des poids relatifs des différentes composantes de l'endettement puisqu'il a surtout été porté par le plus large recours qui a été fait des crédits de trésorerie :

- la diffusion de l'accession à la propriété s'est en effet tassée même si elle a amorcé une timide remontée dès 2000 ;
- l'endettement pour le financement de l'acquisition d'un autre logement ou d'un autre bien immobilier paraissant maintenant stabilisé ;
- seule la détention des autres crédits s'est donc vraiment redressée.

Le recul du taux de diffusion des crédits de trésorerie constaté entre 2002 et 2004 n'a pas bouleversé la physionomie générale de ce "nouveau paysage. D'autant que récemment, en 2005, les ménages ont relevé leur recours aux crédits de trésorerie : comme depuis deux ans, toutes les formes de l'endettement immobilier ont enregistré un accroissement de leur taux de détention, le taux global d'endettement s'est établi en hausse, à 52.6 % en novembre 2005. C'est d'ailleurs un des niveaux les plus élevés enregistrés par l'Observatoire de l'Endettement des Ménages. Ces évolutions

dans l'usage des crédits de trésorerie n'ont pas en outre altéré les déterminants fondamentaux du recours à l'endettement par les ménages :

— par exemple, l'opposition géographique entre les modèles principaux s'est confirmée. Cela est bien sûr logique puisque dans l'ensemble, la diminution du taux de détention d'au moins un crédit est surtout le fait des ménages de l'agglomération parisienne consommateurs de crédits de trésorerie ;

— la modification de l'équilibre entre composantes de l'endettement qui a dessiné un paysage nouveau ne s'est cependant pas accompagné d'un bouleversement des comportements.

En raison de la place que le financement des projets immobiliers (et principalement les projets d'accession à la propriété) occupe dans l'endettement des ménages, la diffusion de l'usage des crédits est par exemple toujours la plus large chez les couples mariés :

— ainsi, les couples mariés qui accèdent plus fréquemment à la propriété que les autres ménages suivent plus volontiers le modèle de l'endettement immobilier, alors que les célibataires plus souvent locataires suivent celui de l'endettement à la consommation. D'ailleurs, les couples non mariés qui accordent une grande importance à la dépense immédiate accentuent les traits de ce dernier modèle : un fort taux de détention des autres crédits seuls (et du découvert bancaire) ;

— de ce point de vue l'effet de l'âge est redondant : les très jeunes ménages optent pour le modèle de l'endettement à la consommation ; et entre 25 et 44 ans, et surtout entre 35 et 44 ans, l'arrivée des enfants et la situation (saturation et prix élevé) du parc locatif poussent à l'accession à la propriété, cette dernière s'accompagnant souvent de l'usage des autres crédits dans le but d'équiper le logement ou le ménage et du découvert bancaire lorsque les ressources sont faibles ; le vieillissement du ménage fait alors progressivement disparaître les causes de l'endettement.

Aussi n'est-il pas surprenant de constater que le taux de détention des crédits s'élève avec le nombre d'enfants : 84.2 % des ménages avec trois enfants et plus sont endettés (une proportion près de deux fois supérieure à celle qui s'observe chez les ménages sans enfant), essentiellement en raison de la diffusion de l'accession à la propriété (dans une proportion de près de 4 fois supérieure). D'autant que les ménages avec trois enfants et plus font beaucoup plus fréquemment que les autres appel aux crédits de trésorerie (52.1 % d'entre eux contre 20.8 % pour les ménages sans enfant) : la faiblesse (relative) de leurs revenus y contribue pour beaucoup et détermine le fort niveau du taux de détention simultanée de crédit (s) immobilier (s) et d'autres crédits. L'observation serait la même sur la diffusion du découvert bancaire (respectivement 40.0 % et 20.2 %).

Au-delà même des conséquences que le statut d'occupation imprime mécaniquement sur les taux de détention qui sont observés, les différences dans les taux de diffusion qui se notent entre propriétaires et locataires semblent alors bien le résultat de disparités dans les niveaux de ressources (annexe 5) :

— les propriétaires dont les revenus sont plus élevés que ceux des autres ménages utilisent plus fréquemment l'endettement dans le but de financer la réalisation d'un projet. Ils utilisent les autres crédits et le découvert bancaire lorsqu'ils s'équipent ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés (insuffisance "imprévue" des revenus, accidents de la vie, ...).

— en revanche, en raison d'un niveau de revenu plus faible les locataires (et principalement les locataires HLM) utiliseront plus fréquemment ces formes d'endettement à court terme. Soit dans le cadre d'un projet (voyage, équipement, ...) ou plus souvent en liaison avec le découvert bancaire pour faire face à des difficultés.

Il est enfin nécessaire de remarquer que la remontée tardive du taux de détention des crédits immobiliers n'est pas liée à une faiblesse de la demande des ménages, à une moindre consommation de crédits nouveaux à l'habitat. Bien au contraire, comme la reprise d'activité sur les marchés immobiliers et du crédit l'illustre depuis le milieu des années 90, aussi bien du fait d'une bonne tenue des flux de l'accession à la propriété que plus récemment de ceux de l'investissement locatif privé.

Si le taux de détention des crédits immobiliers a fléchi pour ne se stabiliser que récemment, s'est, en fait, pour deux raisons principales :

— une structure par génération de l'encours propice à la sortie accélérée des accédants les plus anciens ;

— un niveau élevé des flux de renégociation qui contribue à l'élévation du rythme d'amortissement de la dette immobilière des ménages.

II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT

Les modèles de diffusion de l'endettement (et l'intensité du recours à ses différentes formes) sont associés à des situations qu'éclaire la lecture des principaux critères de classement socio-démographique des ménages : situation familiale, statut d'occupation du logement, ...

Le poids des charges de remboursement, tel que les ménages endettés l'apprécient, dépend alors de la nature et du montant des crédits, mais aussi des conditions dans lesquelles ils ont été contractés (tableau 4) :

— en général, les propriétaires considèrent moins fréquemment que les locataires (surtout les locataires HLM) que leurs charges sont trop ou beaucoup trop élevées. Ils sont 10.8 % dans ce cas, contre 14.2 % pour l'ensemble des ménages endettés et 24.4 % pour les locataires HLM ;

— de même lorsque les ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, ils sont 7.6 % à juger leurs charges trop ou beaucoup trop élevées contre 14.2 % en moyenne et 15.8 % lorsqu'ils utilisent en même temps crédits immobiliers et crédits de trésorerie.

On observe bien, dans ces conditions, que les ménages considèrent leurs charges comme très supportables (tableau 5) :

— lorsque la réalisation du projet immobilier peut s'envisager, hors endettement spécifique associé, sur la base des seules ressources courantes : 42.9 % des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables utilisent des crédits immobiliers seulement, alors que 34.4 % des ménages endettés sont dans ce cas ... et 14.6 % de ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Ces ménages ont alors moins souvent besoin que les autres des crédits de trésorerie pour équiper leur logement ... ou tout simplement pour faire face aux dépenses de la vie courante : par exemple, seuls 7.2 % des ménages qui jugent leurs charges très supportables sont des accédants faisant appel aux crédits de trésorerie, contre 14.3 % pour l'ensemble des ménages endettés et 14.9 % de ceux qui considèrent leurs charges beaucoup trop élevées ;

— lorsque les ressources courantes sont suffisantes ou appréciées comme telles. Seuls 13.9 % des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables font appel au découvert bancaire, contre 35.4% pour l'ensemble des ménages endettés et 67.1 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Et d'ailleurs 84.1 % jugent leur budget au moins suffisant (46.2 % sont à l'aise) contre respectivement 55.1 % (16.8 %) et 16.2 % (2.1 %) ;

Tableau 4 : Le poids des charges de remboursement

En pourcentage		Novembre 2005				
Univers concerné	Appréciation sur le poids des charges					
	Beaucoup trop élevé	Trop élevé	Elevé mais supportable	Supportable	Très supportable	
Ménages endettés	4.3	9.8	34.5	37.2	14.3	
dont :						
• crédit immobilier seulement	1.8	5.8	33.3	41.9	17.3	
• crédit immobilier et autres crédits	3.9	11.9	42.0	33.7	8.8	
• autres crédits seulement	6.7	11.9	31.1	35.2	15.0	
dont :						
• locataires hors HLM	5.4	13.2	33.4	33.9	14.1	
• locataires HLM	10.0	14.4	33.8	32.6	9.2	
• propriétaires et accédants	2.9	7.9	35.0	39.0	15.2	

— lorsque la situation financière ne s'est pas récemment dégradée. Ainsi 23.6 % (seulement) des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables considèrent que leur situation s'est au moins un peu dégradée, contre 36.8 % pour l'ensemble des ménages endettés et 66.6 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont beaucoup trop élevées.

On peut en outre aisément vérifier (Annexe 6) que la part de ceux qui considèrent que leurs charges de remboursement sont trop ou beaucoup trop élevées est négligeable parmi ceux qui sont à l'aise (1.5 % contre 70.6 % lorsqu'ils ne peuvent y arriver qu'avec des dettes) ou parmi ceux dont la situation financière s'est nettement améliorée (5.1 % contre 47.3 % lorsque la situation financière s'est nettement dégradé).

Il convient finalement de remarquer que lorsque l'appréciation que les accédants portent sur le poids de leurs charges de remboursement souligne leur caractère difficilement supportable (respectivement très supportable), la fréquence des renégociations est significativement supérieure à la moyenne (respectivement inférieure). Et que dans le même temps la diffusion des taux variables est nettement plus large (respectivement plus étroite).

Tableau 5 : Des appréciations contrastées

En pourcentage

Novembre 2005

Univers concerné	Ensemble des ménages endettés	Charges très supportables	Charges beaucoup trop élevées
Type d'endettement	100.0	100.0	100.0
• crédits de trésorerie seuls	42.0	41.4	64.1
• accession à la propriété seule	21.7	24.2	9.3
• autre immobilier seul	8.6	16.4	3.3
• accession et trésorerie	14.3	7.2	14.9
• autre immobilier et trésorerie	5.9	6.2	4.3
• autres combinaisons	7.5	4.6	4.1
Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire	35.4	13.9	67.1
Le budget des ménages	100.0	100.0	100.0
• à l'aise	16.8	46.2	2.1
• suffisant sauf imprévu	38.3	37.9	14.1
• c'est juste	31.8	12.2	24.1
• c'est difficile	11.1	3.3	42.7
• les dettes sont nécessaires	2.0	0.4	17.0
Situation financière passée	100.0	100.0	100.0
• nettement améliorée	2.1	3.5	2.4
• un peu améliorée	14.8	20.6	9.3
• restée stable	46.3	51.3	21.6
• un peu dégradée	30.4	22.8	36.4
• nettement dégradée	6.4	1.8	30.2

III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIÈRES

III.1. Les ménages de 55 ans et plus

La remontée du taux de détention des crédits de trésorerie qui s'observe depuis 1995, en dépit des fluctuations récentes, n'a pas concerné dans des proportions identiques toutes les catégories de ménages.

Par exemple, et pour analyser l'usage des autres crédits seulement dont les évolutions expliquent pour l'essentiel les modifications du taux de détention des crédits par les ménages (tableau 6), on peut observer que la dimension de l'âge du chef de ménage a été discriminante :

- la proportion de ménages jeunes (34 ans et moins) s'est sensiblement réduite : 40.2 % en 1995 et 26.3 % en 2005 ;
- celle des ménages de 35 à 44 ans n'a que plus modérément fléchi : respectivement 23.8 % et 16.6 % ;
- celle des ménages de 45 à 54 ans a bien progressé : respectivement 13.2 % et 21.3 % ;
- celle des ménages de 55 à 64 ans est restée à peu près stable ;
- et celle des ménages de 65 ans et plus a augmenté fortement : respectivement 12.6% et 21.5 %.

Ainsi, pour se limiter aux ménages de 55 ans et plus peut on remarquer (tableau 6) :

- que le taux de détention des autres crédits (mais aussi des autres crédits seulement) par les 55 à 64 ans a évolué à peu près comme pour l'ensemble des ménages : 21.6 % en 1995 et 31.6 % en 2005 pour les 55 à 64 ans contre 27.3 % et 34.5 % pour l'ensemble des ménages ;
- alors qu'il s'est relevé beaucoup plus vite pour les 65 ans et plus : 11.0 % en 1995 et 20.1% en 2004.

Cela constitue une évolution tout à fait remarquable puisque, habituellement (suivant les enseignements de la théorie du cycle de vie), on estime que le recours à l'endettement fléchit avec l'avancée dans l'âge.

Et d'ailleurs, l'agrandissement de la photographie des ménages endettés en novembre 2005 confirme que la situation qui s'est créée au fil des années est intéressante à de nombreux égards (tableau 7 et annexe 9).

Tableau 6 : Le taux de détention des crédits par les ménages (en %)
Les ménages dont le chef est âgé de 55 à 64 ans

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	21,4	8,9	12,7	43,0	18,0
Novembre 90	22,7	6,2	11,7	40,6	18,1
Novembre 91	21,7	7,9	12,6	42,2	18,0
Novembre 92	21,9	8,1	13,4	43,4	17,9
Novembre 93	22,0	8,3	13,7	43,9	18,2
Novembre 94	22,8	8,9	14,1	45,8	19,2
Novembre 95	22,6	9,7	11,9	44,2	21,3
Novembre 96	19,2	9,9	14,6	43,7	18,0
Novembre 97	17,7	10,0	17,4	45,1	16,9
Novembre 98	17,6	10,2	16,4	44,2	16,2
Novembre 99	18,9	9,5	17,1	45,5	16,1
Novembre 00	17,1	10,2	20,6	47,9	15,5
Novembre 01	17,1	9,2	22,9	49,2	14,7
Novembre 02	17,1	9,1	20,3	46,5	15,6
Novembre 03	16,3	9,1	20,8	46,2	13,9
Novembre 04	15,5	9,7	21,4	46,6	13,8
Novembre 05	16,5	9,3	22,3	48,0	12,9

Les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	8,0	1,6	6,3	15,9	4,9
Novembre 90	9,0	1,6	5,4	16,0	5,0
Novembre 91	7,9	1,9	7,7	17,5	4,9
Novembre 92	7,7	2,1	8,1	17,9	4,8
Novembre 93	7,6	2,3	8,3	18,2	5,1
Novembre 94	7,0	2,9	9,6	19,5	4,7
Novembre 95	8,8	2,9	8,1	19,8	5,8
Novembre 96	7,8	2,6	8,9	19,3	4,6
Novembre 97	6,0	2,5	12,3	20,8	4,2
Novembre 98	5,7	2,4	14,2	22,3	3,9
Novembre 99	6,0	2,7	14,5	23,2	3,9
Novembre 00	4,8	2,7	15,9	23,4	3,9
Novembre 01	5,6	2,8	14,9	23,3	3,6
Novembre 02	5,3	2,9	16,1	24,3	3,8
Novembre 03	5,0	3,2	14,1	22,3	3,9
Novembre 04	4,5	3,0	14,2	21,7	3,1
Novembre 05	4,5	3,0	17,1	24,6	3,2

Ensemble des ménages

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	20,7	12,9	19,2	52,8	24,3
Novembre 90	22,6	11,1	18,2	51,9	24,4
Novembre 91	21,0	11,5	19,1	51,6	24,3
Novembre 92	21,6	11,2	18,1	51,6	24,2
Novembre 93	21,1	11,4	17,8	50,3	24,5
Novembre 94	21,0	11,1	17,9	50,0	24,1
Novembre 95	21,8	10,1	17,2	49,1	24,2
Novembre 96	20,8	11,0	18,0	49,8	23,5
Novembre 97	18,4	11,4	20,4	50,2	23,3
Novembre 98	18,1	11,2	21,4	50,7	22,7
Novembre 99	18,3	10,7	21,4	50,4	22,2
Novembre 00	17,3	11,3	23,2	51,8	22,6
Novembre 01	17,5	11,6	23,8	52,9	22,3
Novembre 02	17,2	12,0	22,1	51,3	22,4
Novembre 03	16,5	12,0	21,2	49,7	21,8
Novembre 04	17,2	11,9	21,1	50,2	22,4
Novembre 05	18,1	12,4	22,1	52,6	22,9

Les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	10,5	9,2	41,7	61,4	15,8
Novembre 90	11,0	8,9	40,3	60,2	15,9
Novembre 91	9,8	7,7	39,7	57,2	14,0
Novembre 92	9,6	7,1	38,5	55,2	13,4
Novembre 93	9,4	6,5	37,4	53,3	12,5
Novembre 94	8,8	6,6	33,6	49,0	11,7
Novembre 95	8,4	5,5	34,7	48,6	11,8
Novembre 96	8,7	5,9	34,6	49,2	11,4
Novembre 97	8,8	5,8	33,7	48,3	12,0
Novembre 98	8,6	6,2	36,1	50,9	12,3
Novembre 99	8,5	6,5	38,5	53,5	12,6
Novembre 00	8,4	7,4	40,0	55,8	13,7
Novembre 01	8,7	7,0	36,9	52,6	13,2
Novembre 02	9,7	7,6	33,3	50,6	13,3
Novembre 03	9,8	5,8	33,4	51,0	14,0
Novembre 04	12,9	8,5	34,3	55,7	16,9
Novembre 05	12,9	11,9	33,0	57,8	19,2

L'usage des crédits de trésorerie reste élevé parmi les ménages, jusqu'à 65-69 ans et même jusqu'à 70-74 ans. Le désendettement régulier qui s'opère lorsque l'âge avance vient en effet de l'amortissement de la dette immobilière. A partir de 75 ans en revanche, toutes les formes d'utilisation du crédit (et du découvert bancaire) régressent, rapidement d'ailleurs.

Dans l'ensemble, ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer que le poids des charges est supportable ou très supportable ... et au contraire, proportionnellement moins nombreux à considérer que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires. Mais une évolution récente paraît souligner le renforcement des difficultés rencontrées pour ces ménages (annexe 9). L'usage des crédits de trésorerie par ces ménages est en effet de plus en plus fréquent pour supporter des dépenses de la vie courante. Surtout si comme cela est le cas pour les 65 ans et plus une proportion

importante (plus importante que chez les autres classes d'âge) des ménages estime avoir connu une dégradation de leur situation financière.

La montée de l'usage des crédits de trésorerie par les ménages de 65 ans et plus s'accompagne d'une progression récente et soutenue de l'utilisation du découvert bancaire (annexe 9).

Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge

En pourcentage

Novembre 2005

Univers concerné	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 ans et plus	Ensemble 55 ans et plus	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	7.4	6.8	8.2	8.8	10.7	41.9	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	17.3	14.2	11.5	9.7	5.6	11.1	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	30.0	33.4	31.9	20.6	10.9	24.2	34.5
... n'utilisent aucun crédit	50.3	53.9	60.0	74.8	87.6	67.4	47.4
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	10.6	12.3	15.4	19.5	7.1	12.7	14.1
... ont des charges supportables ou très supportables	57.4	58.5	60.2	51.1	63.2	57.9	51.5
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	12.5	12.0	8.6	8.7	7.7	9.7	11.4
... connaissent une situation financière dégradée	41.1	44.9	44.0	54.8	49.6	47.4	38.2
Zone de résidence							
• communes rurales	23.2	26.3	21.8	20.3	18.6	21.6	24.6
• agglomération parisienne	15.4	13.1	13.9	16.8	15.7	15.1	15.7
Situation familiale							
• marié	65.5	65.4	52.9	50.4	37.6	52.7	51.0
• veuf	7.7	11.1	17.3	27.9	45.6	24.1	10.8
Statut d'occupation							
• propriétaire	67.9	78.8	73.2	70.7	70.6	72.0	59.8
• locataire HLM	13.4	10.3	11.8	11.3	9.2	11.1	13.1

Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge (suite)

En pourcentage	Novembre 2005			
	Univers concerné	Moins de 30 ans	55 ans et plus	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages		8.9	41.9	100.0
Part de ceux qui ...				
... utilisent le découvert bancaire		43.5	11.1	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie		44.1	24.2	34.5
... n'utilisent aucun crédit		42.2	67.4	47.4
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées		16.7	12.7	14.1
... ont des charges supportables ou très supportables		52.9	57.9	51.5
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires		11.5	9.7	11.4
... connaissent une situation financière dégradée		27.0	47.5	38.2
Zone de résidence				
• communes rurales		18.7	21.6	24.6
• agglomération parisienne		23.0	15.1	15.7
Situation familiale				
• marié		19.2	52.7	51.1
• veuf		0.2	24.1	11.0
Statut d'occupation				
• propriétaire		23.3	72.0	59.4
• locataire HLM		14.7	11.1	13.1

III.2. Les ménages de moins de 30 ans

Les plus jeunes des ménages avaient été particulièrement sensibles au mouvement de désendettement qui s'est observé jusqu'en 1995 (tableau 6) :

— 61.4 % des moins de 30 ans étaient endettés en 1989, essentiellement au titre des crédits de trésorerie (82.9 % des jeunes endettés l'étaient alors à ce titre) ;

— en 1995, 48.6 % des jeunes restaient endettés, toutes les composantes de l'endettement ayant fléchi dans des proportions à peu près comparables.

Durant deux années, entre 1995 et 1997, aucune tendance ne s'est véritablement dessinée, dans l'ensemble : certes, le taux de détention des crédits immobiliers paraît s'être légèrement redressé, mais en revanche celui des crédits de trésorerie a à nouveau reculé (passant par exemple, de 34.7 % à 33.7 % pour les crédits de trésorerie détenus seuls). Ainsi, au total, le taux de détention des crédits par ces jeunes ménages a encore doucement reculé alors que pour le reste des ménages, il avait déjà commencé à remonter.

Entre 1997 et 2000, en revanche, la remontée du taux de détention des crédits par les moins de 30 ans a été remarquable, bien plus vive d'ailleurs que celle qui s'observe pour l'ensemble des ménages :

— 55.8 % des moins de 30 ans étaient ainsi endettés en 2000, contre 48.3 % en 1997 ;

— l'essentiel de la remontée (84.0 %, précisément) s'explique alors par un recours accru aux seuls crédits de trésorerie dont le taux de détention passe de 33.7 % à 40.0 % durant ces trois années.

En 2001, le taux d'endettement des moins de 30 ans a marqué le pas, fléchissant pour retrouver un niveau à peu près comparable à celui qui s'observait en 1999. Les évolutions constatées depuis novembre 2001 ont confirmé le recul. A la forte poussée des crédits de trésorerie a donc succédé une situation de recours plus modéré à cette forme de l'endettement : la dégradation du marché de l'emploi, une détérioration même modeste (encore) de leur situation financière ... tout contribue à expliquer cela.

Le redressement du taux global de détention des crédits a alors été spectaculaire depuis 2004: à 57.8 %, on retrouve en effet le niveau élevé depuis le début des années 90. Toutes les formes de crédits ont contribué à cette évolution : avec une remontée particulièrement vive pour les crédits immobiliers (et principalement les "crédits immobiliers seulement") puisque jamais par le

passé un taux de diffusion de 24.8 % tel celui de l'année 2005 (12.9 % pour les crédits immobiliers seuls) n'avait été constaté.

Ainsi, en 2005, 44.9 % des moins de 30 ans utilisent des crédits de trésorerie (tableau 7), contre 24.2 % pour les 55 ans et plus et 34.5 % pour l'ensemble de la population. Et 43.5 % font appel au découvert bancaire contre, respectivement, 11.1 % et 24.4 %.

Ainsi les jeunes s'endettent, mais ils apprécient le poids de leurs charges de remboursement à peu près dans les mêmes conditions que l'ensemble des ménages : 16.7 % considèrent que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé contre 14.1 % ; et 52.9 % que ce poids est supportable ou très supportable contre 51.5 %.

Une analyse plus détaillée (annexe 11) montre alors que lorsque les jeunes ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, leur situation n'est guère tendue : une proportion faible d'entre eux (6.3 %) estime que les charges sont trop élevées et 6.3 % déclarent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires (contre 7.6 % lorsqu'ils ne sont pas endettés et 11.5 % pour l'ensemble des jeunes).

La situation paraît évidemment plus tendue lorsqu'ils utilisent des crédits de trésorerie : ils sont 20.1 % à estimer leurs charges comme trop ou beaucoup trop élevées lorsqu'ils n'utilisent que des crédits de trésorerie et 18.4 % dans ce cas lorsqu'ils utilisent des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie. Ainsi, leur situation est plus difficile : 60.1 % de ceux qui n'ont que des crédits de trésorerie recourent au découvert bancaire et 18.4 % considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires ; les proportions sont respectivement de 67.0 % et de 11.8 % lorsque les jeunes utilisent des crédits de trésorerie et des crédits immobiliers.

Mais pour autant, les jeunes ne sont guère plus fragiles que les autres ménages : d'ailleurs, leur part dans la population des ménages fragiles est à l'image de celle qui est la leur parmi les ménages endettés.

III.3. Les ménages fragiles

Durant la première moitié des années 90, les ménages ont très sensiblement réduit leur recours à l'endettement : ils étaient 51.9 % à être endettés en 1990, ils n'étaient plus que 49.1 % dans cette situation en 1995.

A partir de 1996, la tendance s'est inversée et en 2001, 52.9 des ménages étaient endettés. Comme la diffusion de l'endettement immobilier ne s'est pas vraiment redressée, c'est donc en raison d'une utilisation accrue des crédits de trésorerie que cette évolution s'est produite.

En 2002, puis en 2003, on assiste à nouveau au recul sensible de la diffusion des crédits de trésorerie et avec lui, à celui du taux global de détention des crédits par les ménages : en 2003, 49.7% des ménages détenaient un ou plusieurs crédits. Une situation apparemment paradoxale s'est alors développée : bien que dans l'ensemble à peu près autant endettés qu'auparavant, les ménages sont cependant proportionnellement un peu plus nombreux qu'au début des années 90 à estimer que le poids des charges de remboursement des emprunts est beaucoup trop élevé (et nettement plus nombreux à estimer que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé). Comme les taux d'intérêt ont très sensiblement diminué et que la charge moyenne de l'endettement a baissé, c'est donc parce que ceux qui aujourd'hui font appel aux crédits de trésorerie sont beaucoup plus fragiles qu'ils ne l'étaient par le passé.

La remontée du taux global de détention des crédits par les ménages constatée depuis 2004 n'a fait que renforcer le constat précédent : d'autant qu'elle s'est inscrite dans un contexte de détérioration de la situation financière des ménages (et notamment des ménages endettés) et de recours accru au découvert bancaire.

On vérifie alors qu'en 2005, ceux qui ne détiennent que des crédits immobiliers (34.4% des ménages endettés) ne sont pas concernés par cette évolution (annexe 5) :

— ils financent un projet préparé à l'avance et font deux fois moins fréquemment appel au découvert bancaire que les autres (20.0 % contre 35.4 % en moyenne et 44.7 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie) ;

— le poids des charges de remboursement leur semble supportable : 59.2 % d'entre eux estiment que ces charges sont supportables ou très supportables contre 42.2 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie ;

— sauf si ils ont commis des erreurs d'anticipation ou si ils sont victimes d'accidents de la vie, rien ne devrait perturber cet équilibre. C'est celui d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs. Ainsi ne sont-ils que 0.3 % à juger que les dettes sont nécessaires pour boucler leur budget, contre 3.7 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie.

**Tableau 8 : Les appréciations sur le poids des charges de remboursement
et sur la situation financière passée**

1. Le poids des charges de remboursement

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Poids des charges de rem- boursement ...																
• supportable ou très supportable	55.4	55.1	54.2	54.3	56.3	51.4	54.2	55.9	57.7	57.8	58.4	59.1	58.2	57.6	54.9	51.5
• élevé mais supportable ou trop élevé	41.0	40.7	41.3	40.8	38.8	43.6	41.6	39.1	38.4	37.4	37.7	37.0	37.9	38.3	40.7	44.3
• beaucoup trop élevé	3.6	4.2	4.5	4.9	4.7	5.0	4.2	5.0	3.9	4.8	3.9	3.9	3.8	4.2	4.4	4.3

2. La situation financière passée

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
La situation financière s'est récemment ...																
• améliorée	18.7	15.8	15.2	12.5	13.8	13.2	12.6	14.2	17.1	17.4	21.5	20.0	19.5	17.4	16.2	16.9
• stabilisée	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7	52.5	54.2	51.3	52.9	50.8	47.6	49.1	46.3
• dégradée	31.6	35.2	38.3	44.7	36.2	39.6	43.0	36.1	30.5	29.4	27.3	27.1	29.7	35.0	34.7	36.8

A contrario 28.5 % des ménages endettés sont a priori plus exposés aux difficultés. Ils font appel aux autres crédits et au découvert bancaire (18.0 % ont des crédits de trésorerie et du découvert bancaire et 10.5 %, des crédits immobiliers, des crédits de trésorerie et du découvert bancaire) :

— ils sont plus souvent jeunes, modestes. Ce sont largement des locataires. L'usage des crédits constitue pour eux un essai de mobilisation générale de toutes les ressources possibles pour desserrer une contrainte budgétaire : par exemple, lorsque les crédits à la consommation sont nécessaires pour boucler les fins de mois, ils sont 41.4 % à considérer que c'est difficile et même 10.0 % à ne pouvoir y arriver qu'avec des dettes ;

— le poids des charges de remboursement est donc d'autant moins bien supporté que des accidents de la vie surviennent. Ils sont alors nombreux à faire appel aux autres crédits pour faire face à des dépenses de consommation courante.

Bien sûr, ceux qui font appel aux autres crédits ne sont pas tous dans cette situation : c'est le cas, par exemple, des jeunes ménages qui ont des habitudes de consommation immédiate ou de ceux qui financent ainsi un projet de consommation.

La photographie des ménages fragiles

La sous population des ménages fragiles identifiée en 1997 est depuis régulièrement photographiée.

Plusieurs situations spécifiques sont ainsi examinées :

— 5 situations révèlent a priori une certaine fragilité des ménages (tableau 9), qu'ils soient ou non endettés ailleurs. L'une illustre une des nombreuses causes qui peuvent être à l'origine de la fragilité : la situation financière s'est nettement dégradée. Trois autres délimitent le champ de la sous-population de ceux qui doivent être fragiles : un dossier en Commission Neiertz, les dettes sont nécessaires et les charges sont beaucoup trop élevées. La dernière décrit une des formes de réponse possible : des crédits pour boucler les fins de mois ;

— 3 autres doivent au contraire être probablement étrangères à une situation difficile (annexe 6). L'une parce qu'elle isole les ménages dont la situation financière s'est nettement améliorée. Les deux autres parce qu'elles définissent des sous populations a priori peu exposées : leur budget les met à l'aise et les charges sont très supportables.

On observe que les situations sont toujours vraiment très typées. Mais sans qu'il soit possible de leur associer des profils socio-démographiques particuliers :

— certes, les ménages qui paraissent a priori plus fragiles sont plus fréquemment des familles avec enfant (s) ou sont associés à des PCS faiblement qualifiées. Mais on trouve aussi et dans des proportions qui ne sont pas statistiquement moins significatives, des célibataires ou des cadres et des professions libérales ;

— ce ne sont pas a priori ces critères socio-démographiques qui paraissent les plus discriminants. Et néanmoins, on voit bien (tableau 9) que l'usage qui est fait des autres crédits est remarquablement différenciateur ;

— ce serait donc plus probablement l'itinéraire du ménage (sa situation ou son parcours familial, résidentiel, social et professionnel) qui déterminerait cette fragilité, en 2005 comme cela était le cas lors des vagues précédentes de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages.

Tableau 9 : Les ménages fragiles

En pourcentage

Novembre 2005

Univers concerné	Situation financière nettement dégradée	Dossier en Commission Neiertz	Ne peut y arriver qu'avec des dettes	Boucler les fins de mois trop élevées	Charges beaucoup trop élevées	Ensemble des ménages endettés	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	6.5	1.0	1.2	4.9	2.3	52.6	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	43.3	51.9	88.0	70.8	67.1	35.4	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	41.0	56.3	79.2	100.0	85.4	65.6	34.5
... n'utilisent aucun crédit	47.5	33.7	15.5	-	-	-	47.4
... ont un dossier en Commission Neiertz	1.6	100.0	7.4	5.3	7.2	1.2	1.0
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	47.3	53.7	70.6	37.4	100.0*	14.1	7.4*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	58.4	36.4	100.0	41.4	59.7	13.1	11.4
... connaissent une situation financière dégradée	100.0	27.3	70.6	47.2	66.6	36.8	38.2
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	3.8	2.3	3.6	3.2	5.1	6.6	6.0
trésorerie	8.3	2.3	16.7	9.7	7.5	7.2	4.8
Zone de résidence							
• communes rurales	24.7	18.7	21.1	22.8	33.6	28.9	24.6
• agglomération parisienne	15.0	15.7	18.9	20.1	18.6	14.4	15.7
Nombre d'enfants							
• sans enfant	73.5	61.5	63.2	64.7	63.8	63.3	75.1
• trois et plus	3.4	7.9	3.8	6.2	6.1	5.1	3.3
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	5.8	4.4	2.6	6.0	3.2	14.2	10.9
• ouvrier, employé	31.1	55.4	47.5	48.6	48.0	38.1	29.5
Situation familiale							
• marié	42.8	51.9	36.7	45.7	44.0	57.6	51.0
• en concubinage, célibataire	26.4	25.0	35.8	33.2	34.7	29.4	29.0
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	10.7	13.4	14.2	21.7	16.8	23.8	19.6
• 35 à 55 ans	44.3	51.9	53.3	47.0	52.7	50.3	38.6
Statut d'occupation							
• propriétaire	44.4	28.2	22.2	40.6	45.6	66.1	59.8
• locataire HLM	24.0	38.0	33.6	26.8	27.2	11.9	13.1

* Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

Tableau 9 : Les ménages fragiles (suite)

En pourcentage

Novembre 2005

Univers concerné	Les ménages fragiles									Ensemble des ménages endettés	Ensemble des ménages
	en 1997	en 1998	en 1999	en 2000	en 2001	en 2002	en 2003	en 2004	en 2005		
Part dans l'ensemble des ménages	4.3	3.9	4.0	3.7	3.8	4.1	4.1	4.3	3.8	52.6	100.0
Part de ceux qui ...											
... utilisent le découvert bancaire	65.0	67.3	67.3	66.9	69.8	64.2	65.4	65.6	68.2	35.4	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	66.9	67.9	73.2	66.3	74.0	70.1	70.4	68.9	74.3	65.6	34.5
... n'utilisent aucun crédit	14.4	17.4	17.8	20.2	14.2	19.9	21.5	21.0	13.5	—	47.4
... ont un dossier en Commission Neiertz	22.2	23.4	30.1	32.1	32.2	35.8	28.9	28.5	25.2	1.2	1.0
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	77.5	75.2	76.4	80.2	79.3	75.5	78.6	78.8	82.6	14.1	7.4*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	64.0	68.6	65.0	63.6	65.1	61.3	60.4	63.0	62.2	13.1	11.4
... connaissent une situation financière dégradée	61.1	62.8	65.8	55.3	57.1	56.8	62.6	64.1	60.7	36.8	38.2
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :											
immobiliers	1.3	1.0	3.0	3.7	4.3	4.1	2.4	5.6	3.5	6.6	6.0
trésorerie	4.7	6.1	6.7	6.8	11.8	7.0	4.6	12.5	8.5	7.2	4.8
Zone de résidence											
• communes rurales	23.6	24.9	21.4	24.6	27.8	23.2	24.1	27.2	26.1	28.9	24.6
• agglomération parisienne	17.1	15.8	13.8	11.7	15.5	11.9	11.5	11.8	18.0	14.4	15.7
Nombre d'enfants											
• sans enfant	59.6	60.0	59.4	57.7	64.5	67.6	65.5	64.7	63.6	63.3	75.1
• trois et plus	8.1	6.8	7.7	5.5	8.5	8.7	5.5	7.3	6.3	5.1	3.3
PCS du chef de ménage											
• cadre, profession libérale	4.9	4.0	5.1	2.3	5.3	5.5	6.7	6.8	3.8	14.2	10.9
• ouvrier, employé	52.4	52.2	50.3	50.0	46.4	46.7	43.8	47.3	49.0	38.1	29.5
Situation familiale											
• marié	52.6	48.5	52.1	54.8	51.9	49.9	51.3	45.1	42.2	57.6	51.0
• en concubinage, célibataire	30.5	31.5	26.9	24.6	27.7	27.1	25.5	31.2	33.8	29.4	29.0
Age du chef de ménage											
• moins de 35 ans	28.3	28.8	25.5	20.8	15.3	16.5	17.2	21.4	15.1	23.8	19.6
• 35 à 55 ans	53.4	49.0	54.1	57.0	58.5	54.1	53.5	48.4	54.0	50.3	38.6
Statut d'occupation											
• propriétaire	42.5	37.9	35.6	36.7	35.3	33.0	43.4	35.1	37.2	66.1	59.7
• locataire HLM	25.4	24.5	28.5	25.0	27.0	29.4	22.6	27.5	30.1	11.9	13.1

* Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

• Le croisement des trois critères principaux a finalement été retenu pour reconnaître les situations les plus fragiles :

— un dossier en Commission Neiertz : 1.2 % de l'ensemble des ménages endettés en 2005 qui se retrouvent essentiellement parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Mais aussi 0.7 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les dettes sont nécessaires : 2.0 % de l'ensemble des ménages endettés en 2005, surtout parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Et 0.4 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les charges sont beaucoup trop élevées : 4.3 % de l'ensemble des ménages endettés en 2005.

Le croisement de ces trois critères (tableau 10) permet alors de cibler 3.8 % de l'ensemble des ménages en 2005 contre 4.1 % en 2003 et 4.3 % en 2004 (4.3 % en 1997, 3.9 % en 1998, 4.0 % en 1999, 3.7 % en 2000, 3.8 % en 2001 et 4.1 % en 2002) :

— plus précisément, 6.3 % des ménages endettés et 1.0 % des ménages non endettés. Dans ce dernier cas, les 1/3 déclarent que les dettes sont nécessaires et les 2/3 ont un dossier en Commission Neiertz ;

Tableau 10 : La définition des ménages fragiles

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 1997			Nov. 1998			Nov. 1999			Nov. 2000			Nov. 2001			Nov. 2002			Nov. 2003			Nov. 2004			Nov. 2005			
	endet.	non endet.	ens.																									
Part de ceux qui ...																												
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.2	0.6	0.9	1.3	0.6	0.9	1.6	1.0	1.3	1.5	0.9	1.2	1.5	0.9	1.2	1.7	1.2	1.4	1.2	1.1	1.2	1.3	1.2	1.3	1.2	0.7	1.0	
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	5.0	-	2.5	3.9	-	2.0	4.8	-	2.4	4.6	-	2.4	3.9	-	2.0	3.8	-	1.9	4.1	-	2.0	4.4	-	2.2	4.3	-	2.3	
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.8	1.1	1.9	2.5	0.9	1.7	2.2	0.7	1.4	2.1	0.7	1.4	2.2	0.3	1.3	2.0	0.6	1.3	1.7	0.8	1.5	2.3	0.7	1.5	2.0	0.4	1.2	
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	7.5	1.1	4.3	6.6	1.1	3.9	6.9	1.1	4.0	6.2	1.2	3.7	6.2	1.2	3.8	6.3	1.7	4.1	6.5	1.7	4.1	6.9	1.7	4.3	6.3	1.0	3.8	

— parmi les ménages endettés ce sont évidemment ceux qui font appel aux autres crédits qui sont les plus représentés (annexe 8) : les endettés au seul titre de l'immobilier représentent 12.4% de la cible en 2005 et 14.3 % des ménages endettés ; les endettés au double titre de l'immobilier et des

autres crédits représentent respectivement 16.7 % et 19.3 % ; et les endettés au seul titre des autres crédits, respectivement 57.4 % et 66.4 %.

Les charges sont beaucoup trop élevées pour 68.9 % de la sous population (82.6 % estiment les charges trop ou beaucoup trop élevées), les dettes sont nécessaires pour 32.2% et 25.2 % ont un dossier en Commission Neiertz.

Il est enfin remarquable de constater que, depuis 1997, les caractéristiques socio-démographiques de ces ménages fragiles ont peu évolué (tableau 9).

III.4. L'origine des crédits de trésorerie

Dans l'ensemble, les ménages contractent un crédit de trésorerie auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit : c'est le cas pour 66.2 % des ménages concernés (plus précisément, 61.0% auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit et 5.2 % auprès d'un autre organisme), donc pour 43.4 % des ménages endettés (respectivement 40.0 % et 3.4 %). Alors que 19.9 % des ménages concernés ont contracté leur crédit auprès d'un vendeur ; ce qui représente 13.1 % des ménages endettés). Et en outre, 35.5 % des ménages concernés utilisent une carte d'un magasin (respectivement, 23.3 %).

Les profils socio-démographiques des ménages qui s'endettent à court terme se ressemblent globalement, sans laisser ressortir de singularités notables, si on considère la zone de résidence de l'emprunteur, le nombre d'enfant (s) du ménage ou la PCS du chef de ménage.

Tableau 11 : L'origine des crédits de trésorerie

En pourcentage						Novembre 2005	
Univers concerné	Vendeur	Carte	Banque de Crédit	Orga- nisme	Famille amis	Ensemble crédits de trésorerie	Ensemble ménages endettés
Part dans l'ensemble des ménages	13.1	23.3	40.0	3.4	2.8	65.6	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	33.5	52.8	48.4	36.3	65.6	43.5	35.4
... utilisent des crédits immobiliers	38.1	33.8	36.2	38.5	29.4	36.0	58.0
... ont un dossier en Commission Neiertz	1.4	1.9	2.0	2.1	8.0	1.6	1.2
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	15.1	21.5	20.3	15.8	29.1	17.5	14.1
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	10.3	21.3	18.3	10.6	40.7	16.6	13.1
... connaissent une situation financière dégradée	37.3	42.4	39.6	44.8	48.7	39.4	36.8
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	6.6	5.5	6.5	10.9	16.2	6.7	6.6
trésorerie	5.7	11.0	8.8	10.5	12.6	8.3	7.2
Zone de résidence							
• communes rurales	25.8	23.9	29.8	26.8	26.7	27.6	28.9
• agglomération parisienne	10.8	15.3	12.8	18.7	9.8	13.5	14.4
Nombre d'enfants							
• sans enfant	69.1	67.2	66.0	70.1	58.0	67.1	63.3
• trois et plus	3.3	6.8	5.0	4.3	2.9	4.9	5.1
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	10.2	8.1	11.1	8.5	13.6	10.6	14.2
• ouvrier, employé	37.9	43.5	41.9	38.3	52.5	41.3	38.1
Situation familiale							
• marié	61.3	50.2	54.7	55.5	44.8	54.2	57.6
• en concubinage, célibataire	28.6	32.3	30.8	33.9	44.4	30.6	29.4
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	24.0	24.0	26.5	22.1	46.0	29.0	23.8
• 35 à 55 ans	40.6	45.9	47.0	53.3	48.9	45.8	50.3
Statut d'occupation							
• propriétaire	60.1	47.1	50.0	55.7	27.1	52.0	66.1
• locataire HLM	13.7	19.8	16.5	19.1	23.9	17.3	11.9

En revanche, quelques différences remarquables peuvent être soulignées si on observe :

- la situation familiale : les ménages qui empruntent auprès d'un vendeur sont plus fréquemment mariés alors que ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus souvent célibataires ou en concubinage ;
- l'âge du chef de ménage : ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus jeunes que les autres ;
- le statut d'occupation : les ménages qui s'endettent à court terme auprès d'un vendeur ou d'un organisme de crédit sont plus souvent propriétaires que les autres.

Lorsque les ménages utilisent des cartes de crédit et surtout font appel à la famille ou aux amis, leur rapport à l'endettement paraît plus dégradé que celui des autres emprunteurs :

- la fréquence d'utilisation du découvert bancaire est nettement plus élevée, les charges de remboursement sont plus difficiles à supporter et les dettes sont plus fréquemment nécessaires ;
- le recours aux crédits de trésorerie est donc moins souvent associé à la réalisation d'un projet de consommation ou d'équipement durable ; il est en revanche beaucoup plus fréquemment envisagé pour faire face à des dépenses de consommation courante.

CONCLUSION

Après deux années de recul entre 2001 et 2003, le taux de détention des crédits par les ménages s'est sensiblement redressé dès 2004. L'année 2004 marque une rupture de tendance, à cet égard :

- la proportion des ménages endettés s'est ainsi établie à 52.6 % en 2005 contre 49.7 % en 2003 ;
- la diffusion de l'endettement immobilier s'est redressée. La reprise des flux de l'accession est maintenant suffisante pour inverser le mouvement de recul de l'endettement pour l'acquisition de la résidence principale qui s'observe depuis le début de la décennie. La reprise de la consommation de crédits pour les travaux contribue à la reprise qui se dessine sur le taux global de détention des crédits immobiliers ;
- il en est de même, mais dans une moindre mesure, des crédits de trésorerie, seuls ou en accompagnement de crédits immobiliers. Cette évolution affecte moins la tendance globale du taux global de détention des crédits que par le passé, du fait de la dynamique de l'endettement immobilier.

Cette évolution ne remet pas en cause le renforcement des différences qui s'observent entre les zones géographiques : les spécificités des zones rurales plus fortement consommatrices de crédits immobiliers (en accession à la propriété, principalement) s'observent en effet, alors qu'elles s'étaient estompées durant la première moitié des années 90, avec le recul de toutes les formes d'endettement ; et l'agglomération parisienne se singularise par une diffusion de l'endettement plus faible qu'ailleurs.

Mais à part cela, peu d'évolutions sensibles ont affecté les autres aspects de la photographie des ménages endettés : le rôle et le poids des facteurs socio-démographiques explicatifs de l'endettement paraissent toujours opérer dans des conditions similaires et les situations de certaines sous-populations particulières sont aussi déterminantes à l'égard de l'appréciation que les ménages portent sur leur endettement.

Et dans l'ensemble, les ménages ne rencontrent pas de difficultés particulières du fait de leur pratique du recours à l'endettement : ils sont en revanche très sensibles aux évolutions de leur environnement professionnel et financier. Les évolutions récemment observées montrent même que, sauf pour une faible proportion d'entre eux, leur situation n'affiche guère de signe particulier

de dégradation à cet égard : alors que la détérioration de leur situation financière s'est renforcée au cours de l'année 2005.